

REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



*Un Peuple – Un But – Une Foi*

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable  
Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés

## Projet d'Investissement régional pour la Résilience des Zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP)



## 1. Le WACA, un Programme régional de lutte contre l'érosion côtière

Le programme de gestion du littoral ouest-africain (West Africa Coastal Areas - WACA) a été conçu pour apporter une réponse régionale et multisectorielle à la complexité de la gestion des écosystèmes marins et côtiers. Ce programme couvre dix-sept (17) pays allant de la Mauritanie au Gabon et vise à (i) fournir une expertise et un financement aux pays de la région pour la gestion durable de leur espace côtier face aux risques que constituent l'érosion, les inondations et la pollution et (ii) à renforcer l'intégration régionale des pays en travaillant avec les institutions et accords régionaux connexes, renforçant ainsi la résilience des communautés et les actifs économiques des pays du littoral ouest Africain.

## 2. Le Projet WACA ResIP

Le Projet d'Investissement de Résilience des Zones côtières en Afrique de l'Ouest (en anglais West Africa Coastal Areas Resilience Investment Project - WACA ResIP P162337) est le premier projet de ce programme qui est formulé et mis en œuvre avec l'appui financier et technique de la Banque mondiale au profit de six pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et Togo). Pour un financement de 222 millions de dollars américains, ce projet d'une durée de cinq (5) ans (2018-2023) vise à renforcer la résilience des communautés et des zones côtières ciblées du littoral de l'Afrique de l'Ouest. WACA ResIP est structuré autour des (04) quatre composantes ci-après :

Composante 1 : Renforcement de l'intégration régionale  
Composante 2 : Renforcement des politiques et institutions nationales

Composante 3 : Renforcement des investissements physiques et sociaux au niveau national

Composante 4 : Coordination du Projet

La composante 1 du projet est mise en œuvre par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) à travers son Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO), le Centre de Suivi-Ecologique (CSE) et le Secrétariat de la Convention d'Abidjan (ABC).

Les composantes 2, 3 et 4 sont exécutées par les pays bénéficiaires.

## 3. Le Projet WACA ReSIP au niveau national (WACA-Sénégal)

Située sur la pointe extrême occidentale du continent africain, le Sénégal est un pays côtier avec une façade

littorale de plus de 700 km où se concentrent 58,7% de la population estimée à 13.926.253 habitants avec un taux de croissance annuel de 2,7% (ANSD, 2014) Le littoral sénégalais traverse six (06) régions administratives (Saint Louis, Louga, Thiès, Dakar, Fatick, et Ziguinchor) où se trouvent des villes dont les activités économiques contribuent à hauteur de 68% du produit intérieur brut du pays.

Cette zone abrite 90 % des industries et l'essentiel de l'activité touristique qui est principalement balnéaire. L'activité de pêche côtière y est très développée avec plus de 600.000 actifs.

Malgré ces potentialités importantes, cette zone est confrontée à de nombreux défis dont l'érosion côtière qui est reconnue comme étant l'un des quatre risques naturels majeurs dans le Programme d'Action National d'Adaptation, avec un taux moyen de recul annuel qui se situe entre 0,5 et 2 m.

Au regard des défis auxquels le Sénégal est confronté pour améliorer la gestion des risques naturels et anthropiques partagés, y compris le changement climatique, affectant les communautés côtières du Sénégal, l'objectif de développement du projet WACA est de renforcer la résilience des communautés et des zones ciblées sur le littoral.

## 4. Financement et durée du projet

Le coût total du Projet est de 36 millions de dollars américains dont 30 millions de dollars de la Banque mondiale, 4,7 millions de dollars du Fonds Nordiques et 1,3 millions de dollars de contrepartie de l'Etat du Sénégal.

En outre, le projet prépare des demandes de financements additionnels à soumettre au Fonds Vert Climat (FVC) et au Fonds de l'Environnement Mondial (FEM). Le projet WACA est prévu pour une durée de cinq ans (2018-2023).

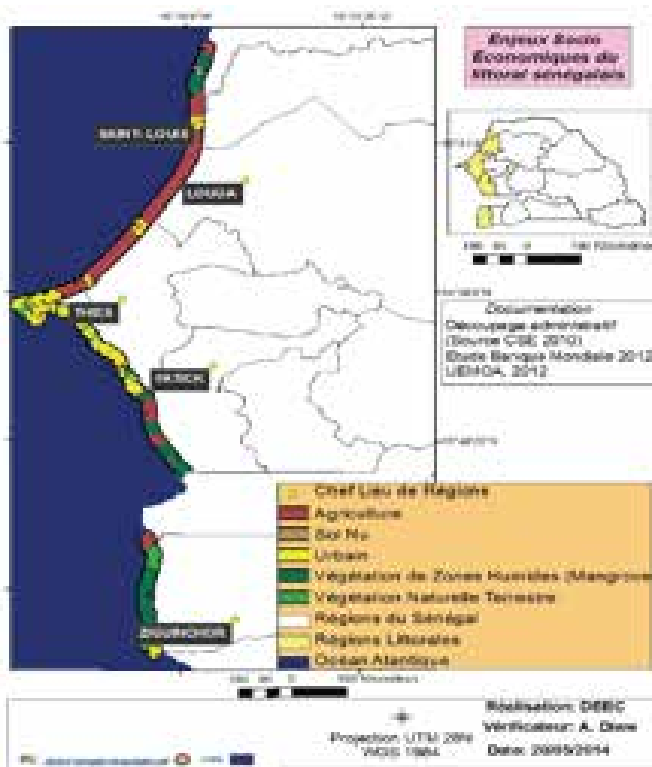
## 5. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires sont l'ensemble de la population vivant le long du littoral. Les bénéficiaires directs sont les habitants vivants dans la zone d'intervention du projet notamment : (i) les communautés de pêcheurs touchées par l'extension du système d'alerte précoce ; (ii) l'île de Gorée ; (iii) la Langue de Barbarie ; (iv) les îles de la rive droite de l'estuaire de la Casamance ; et (v) les usagers des routes protégées par le projet notamment la population dakaroise qui utilise les corniches.

D'ici 2023, 1 500 ménages des zones côtières ciblées devront être moins exposés à l'érosion grâce aux interventions du projet et les bénéficiaires indirects concerneront toute la population de la région de Dakar et de la ville de Saint-Louis.



## 6. Cartographie des zones d'intervention et actions prévues



En rapport avec la composante 2 « Renforcement du cadre institutionnel et politique », le projet intervient dans l'ensemble des six (06) régions côtières que sont du nord vers le sud : Saint Louis, Louga, Thiès, Dakar, Fatick et Ziguinchor.

Les actions de gouvernance prévues dans ces régions sont :

- Elaboration et opérationnalisation du Plan national de Gestion intégrée des Zones côtières (PNGIZC) ;
- Etude de faisabilité de l'Organe national de Gestion intégrée du Littoral (ONGIL) ;
- Contribution du Sénégal pour la mise en place et l'opérationnalisation du Comité mixte sénégal-mauritanien pour la restauration de l'écosystème et la promotion de l'écotourisme dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Sénégal, le suivi transfrontalier du trait de côte et le renforcement des capacités des deux pays en matière de gestion environnementale des activités pétrolières et gazières offshore ;
- Mise en place de l'Observatoire National du Littoral (ONL)
- Renforcement du Système d'Alerte Précoce (SAP) pour prévenir les phénomènes météo marins dangereux ;
- Opérationnalisation du Système d'Information Géographique (SIG) pour le suivi du littoral.

En rapport avec la composante 3 « Renforcement des investissements sociaux et physiques nationaux », le projet intervient :

- L'île de Gorée (patrimoine culturel et patrimoine mondiale de l'UNESCO) est aujourd'hui fortement affectée par l'érosion côtière ;
- Les corniches Est et Ouest de Dakar (abritent la plupart des activités commerciales, administratives et sanitaires de Dakar ; beaucoup d'hôtels Haut standing ; le Palais présidentiel et beaucoup d'ambassades) affectées par l'érosion côtière et les ravinements occasionnés par le ruissellement des eaux pluviales ;
- Les quartiers de la Langue de Barbarie à Saint Louis exposés à l'érosion côtière : plus de 200 familles sont menacées par cette problématique ;
- Le Parc national de la Langue de Barbarie (une réserve ornithologique de 2.000 hectares) exposé à une dégradation ;
- Le secteur frontalier entre le Sénégal et la Mauritanie exposé au phénomène de l'érosion côtière.

## 7. Les interventions sociales et physiques prévues au niveau de ces sites sont :

- Réalisation de travaux de protection de l'île de Gorée et de stabilisation des corniches Est et Ouest de Dakar ;
- Analyse des options d'adaptation dans l'estuaire de la Casamance ;
- Protection durable de la langue de Barbarie contre l'érosion côtière ;
- Appui à la restauration des moyens de subsistance au profit de 500 familles sinistrées de la Langue de Barbarie et menacées par l'érosion côtière ;



## **Contacts**

**Immeuble Kebe, au 3eme étage, Avenue Jean Jaurès, Dakar Plateau,  
[www.wacaprogram.Org](http://www.wacaprogram.Org)  
[waca@environnement.gouv.org](mailto:waca@environnement.gouv.org)  
33 821 39 63 – 33 876 37 27**